



**PRÉFET
DU GARD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service eau et risques...

Affaire suivie par : Mathieu Bourgoïn
Tél. : 04 66.62.63.70
mathieu.bourgoïn@gard.gouv.fr

Nîmes, le

23 OCT. 2020

Monsieur le Maire,

Par arrêté n°30-2018-07-17-014, en date du 17 juillet 2018, j'ai prescrit l'élaboration du Plan de Prévention des Risques inondation sur le territoire de votre commune. Par ce même arrêté, j'ai chargé la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de conduire l'élaboration de ce document qui, une fois approuvé, constituera une servitude d'utilité publique qui devra être annexée au document d'urbanisme de votre commune.

Dans le cadre de la concertation menée par la DDTM avec vous et les habitants de votre commune, les remarques et observations émises ont été examinées et intégrées dans le dossier ci-joint lorsque justifiées.

La procédure d'élaboration du Plan de Prévention des Risques Inondation a atteint la phase de la consultation. Dans ce cadre et conformément aux dispositions de l'article R.562-7 du Code de l'Environnement, vous voudrez bien m'adresser **l'avis du conseil municipal sous forme de délibération sur le projet de Plan de Prévention des Risques Inondation ci-joint et comprenant :**

- un rapport de présentation auquel sont annexées les cartes d'aléa et d'enjeux;
- un règlement,
- les cartes de zonage réglementaire,
- un résumé non technique,
- une évaluation environnementale.

Je vous précise que l'avis de votre conseil municipal devra me parvenir dans un délai de **2 mois** à compter de la réception de la présente transmission. Faute de réponse dans ce délai, votre avis sera réputé favorable.

L'article R562-8 du même code prévoit que les avis recueillis lors de cette phase de consultation seront annexés au registre d'enquête. Toutes suggestions ou contre-propositions éventuelles au projet présenté devront être expressément formulées et dûment motivées dans la délibération.

Dans l'attente, les services de la DDTM se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires concernant ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le préfet,

Le Sous-Préfet,



Jean RAMPON

Monsieur le Maire d'Aigues-Mortes
Place Saint Louis
30220 AIGUES-MORTES